

AFGSU NIVEAU 2 (RECYCLAGE)

PUBLIC :

Arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014)

« Professionnels de santé inscrits dans la 4 -ème partie du Code de la santé Publique et aux étudiants inscrits dans une université ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé ».

PREREQUIS : Accessible uniquement aux titulaires de l'AFGSU2 en cours de validité (<4 ans).

DATES : Cf. catalogue formation et/ou site internet CESU 74

DUREE : 1 jour (7 heures)

HORAIRE : 08h00 – 16h30

LIEU : CESU 74

Centre Hospitalier Anancy Genevois site Anancy et site de Saint-Julien-en-Genevois.

COÛT : 141 euros par apprenant (Tarif de groupe possible)

MODALITES D'EVALUATION :

Évaluation formative, auto et hétéro-évaluation avec :

- Mise en situation
- Processus en groupe d'apprenant "essai erreur"
- Questionnements ciblés
- Analyse continue avec les participants
- Evaluation "delta/plus » : comparaison aux recommandations, analyse des écarts, processus d'amélioration.

METHODES PEDAGOGIQUES :

Alternance de méthodes pédagogiques tout au long de la formation : méthode démonstrative, de découverte ou d'immersion.

TECHNIQUES PEDAGOGIQUES :

- Techniques de pédagogie active
- Résolution de problèmes et apprentissage par problème
- Mises en situation apprenante/scénario authentique
- Apprentissage par simulation
- Ateliers pratiques, ateliers de geste, apprentissages procéduraux.

INTERVENANT(S) :

Médecins, infirmiers, ambulanciers, enseignants en soins d'urgence du CESU 74.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Bulletin d'inscription à retourner par courriel : cesu74@ch-annecygenevois.fr au plus tard 7 jours avant la formation

Objectifs :

- Réactualiser les connaissances nécessaires à la prise en charge d'une urgence à caractère médical, seul ou en équipe.

Contenu de la formation :

- Contenu adapté aux acquis des participants après retours d'expériences.
- Organisation des secours : SAMU – CRRA et ses partenaires.
- Prise en charge d'urgences vitales et / ou potentielles.
- Prise en charge d'un arrêt cardiaque avec chariot d'urgence et matériel.
- Actualités SSE.

CESU-13.07.2023-V6

1